

L'initiative visant à imposer les successions est nuisible pour nos PME

Berne, le 8 décembre 2014

Communiqué de presse

L'initiative visant à imposer les successions est nuisible pour nos PME

Le PLR combattra cette nouvelle attaque de la gauche contre notre modèle de succès

Maintenant, le Conseil national va se pencher sur l'initiative populaire qui veut imposer les successions et les donations. Le groupe libéral-radical s'oppose clairement à la gauche qui une fois de plus veut introduire un nouvel impôt et s'attaque à un système qui fonctionne. Notamment, les PME familiales pourraient rencontrer des difficultés de liquidités lors de la succession. De nombreux emplois dans tous les domaines seraient mis en péril.

L'initiative visant à imposer les successions dessert la classe moyenne et les entreprises, non seulement en pénalisant les citoyens économes, mais également en compliquant voir empêchant la reprise des PME. En effet, parmi toutes les entreprises que compte la Suisse, près de 99% d'entre elles sont de relativement petites tailles.

Des entreprises familiales en danger

Les petites ou moyennes entreprises restent souvent entre les mains d'une même famille à travers les générations. Les familles, ayant souvent investi toutes leurs économies dans l'entreprise, ne seraient souvent pas en mesure de payer cette imposition sur les successions extrême. Par conséquent, une telle taxation pourrait amener plusieurs entreprises familiales à mettre la clé sous la porte. Les allègements flous promis pour les PME par les initiants ne sont pas convaincants.

Très discutable du point de vue constitutionnel

L'initiative est doublement controversée : d'un côté elle remet sans raison la souveraineté fiscale des cantons en cause, alors que cette dernière est inscrite dans la Constitution. Le fédéralisme participe au succès de la Suisse et pour le PLR, il faut le protéger. De l'autre côté, l'initiative veut s'appliquer rétroactivement à partir du 1er janvier 2012, ce qui est également problématique juridiquement. Sans oublier que la sécurité juridique et de planification serait une nouvelle fois ébranlée.

Une fausse solution pour l'AVS

Imposer les successions et les donations ne suffira de loin pas à redresser l'énorme déficit de l'AVS comme il le proclame l'initiative. Avec la continuelle augmentation de l'espérance de vie, le premier pilier a besoin de changements structurels. Pour commencer, Le PLR propose une retraite à 65 ans pour les femmes, à l'instar de celle des hommes. Il faut également flexibiliser l'âge de la retraite en laissant l'opportunité aux personnes qui le souhaitent, de pouvoir travailler plus longtemps.

Pour la gauche, c'est à la classe moyenne de trinquer !

Le PLR met en garde contre des propositions aussi simplistes que celles proposées ici par la gauche. Ce n'est pas toujours à la classe moyenne de passer à la caisse. Taxer toujours plus les épargnes des citoyens et ce au détriment de l'économie générale du pays, correspond à se tirer une balle dans le pied. Le PLR rejette clairement l'initiative sur les successions et continuera à combattre toutes ses attaques venant de la gauche envers notre système libéral qui récompense l'engagement et le travail. Liberté, cohésion et innovation – **par amour de la Suisse.**

Contacts:

L'initiative visant à imposer les successions est nuisible pour nos PME

- › Jean-René Germanier, conseiller national, 079 628 66 20
- › Pia Guggenbühl, cheffe de la communication, 079 566 60 10
- › Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48